

## ANNEXE 4

### RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

#### Intitulé (cadre 1)

**Radioprotection, Démantèlement et Déchets nucléaires : chargé de projets**

#### Autorité responsable de la certification (cadre 2)

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche  
Université Claude Bernard Lyon-1

#### Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'Académie de Lyon  
Président de l'Université Lyon-1

#### Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : II

Code NSF :

111 : Physique-chimie

227 : Energie et Génie climatique

343r : Technicien de radioprotection

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Il est rattaché au service de radioprotection, de gestion du démantèlement ou de gestion des déchets radioactifs. Il coordonne plusieurs corps de métiers et manage les équipes d'ouvriers, de techniciens. Il veille à la sécurité radiobiologique de l'équipe dont il a la charge. Il gère les documents de traçabilité associée aux interventions. Il gère différents dossiers tels que :

- déchets provenant de centres de production d'énergie électrique nucléaire, d'usines de retraitement ou de production de combustibles nucléaires, de laboratoires nucléaires liés au cycle du combustible ou à la recherche, des services de médecine nucléaire des grands ensembles de CHU, ....
- déchets provenant du démantèlement d'installations nucléaires,
- Etudes techniques liées à la gestion des déchets radioactifs,
- Caractérisation et reconditionnement des colis anciens,
- Décontamination, assainissement et démantèlement d'installations nucléaires
- Etudes techniques de scénario de démantèlement
- Elaboration de la planification de chantier complexe, lotissement, sous-traitance, transport de matière nucléaire
- Inventaire physique et radiologique des chantiers,

Compétences ou capacités évaluées

- Définir une stratégie expérimentale

- Maîtriser les gestes techniques propres à la radioactivité

Etre apte à assurer les missions dévolues à la personne compétente en radioprotection

- Evaluer les risques relatifs à la manipulation de sources scellées et générateurs X, accélérateurs

- Evaluer les risques relatifs à la manipulation de radioéléments en sources non scellées

- Analyser et synthétiser des documents techniques en anglais
  - Posséder les bases de gestion et d'économie d'entreprise
  - Maîtriser les stratégies de communication en entreprise
  - Gérer un projet
  - Maîtriser le système de production des déchets nucléaires.
  - Maîtriser le système de gestion des déchets nucléaires
  - Adapter la gestion au type de déchets nucléaires concernés
- Maîtriser les aspects législatifs d'un procédé de démantèlement
- Conduire un procédé de démantèlement

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Le chargé de projet exerce son métier dans les entreprises sous-traitant du nucléaire.

Secteurs d'activités :

Electricité industrielle

Démantèlement d'INB.

Gestion des déchets radioactifs

Radioprotection

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

32151, 45414, 45111, 52235, 52231

Réglementation d'activités

(Arrêté du 26 octobre 2005), délivre l'attestation de formation, requise pour la désignation de la personne compétente en radioprotection dans les conditions prévues à l'article R. 231-106 du code du travail.

### Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence est conforme au système européen. Il peut être acquis après une formation de deux semestres permettant l'octroi de 60 crédits ECTS (European Credit Transfert System). La certification comporte 7 composantes (U. E.):

Sciences physiques et chimiques fondamentales

Enseignement pratique

Formation de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)

Entreprise et qualité

Gestion des déchets

Démantèlement

Stage en entreprise

Chaque U. E. fait l'objet d'évaluations notées sous forme de contrôles continus et d'examens terminaux écrits et dans certains cas, d'épreuves ou d'exposés oraux.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Membres de l'équipe pédagogique et enseignants des différentes U.E
En contrat d'apprentissage	2010		
Après un parcours de formation continue	X		Membres de l'équipe pédagogique et enseignants des différentes U.E

En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle		X	
Par expérience <i>Date de mise en place :</i>	X		Jury VAE de l'université

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
(Arrêté du 26 octobre 2005), délivre l'attestation de formation, requise pour la désignation de la personne compétente en radioprotection dans les conditions prévues à l'article R. 231-106 du code du travail.	

### Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :  
 JORF n°272 du 24 novembre 1999, Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle.  
Références autres :

### Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :  
 10 à 15 diplômés par an.  
Autres sources d'informations :  
Lieu(x) de certification :  
 UCBL  
 43 Bd du 11 Novembre 1914  
 69622 Villeurbanne cedex  
Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :  
 UCBL  
 43 Bd du 11 Novembre 1914  
 69622 Villeurbanne cedex  
  
 (AFPI Rhodanienne)  
 10 bd Edmond-Michelet, BP 8051, 69351 LYON CEDEX 08  
  
Historique :

### Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification